



ST CHRISTOPHE LA GROTTTE

PROCES VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 13 AVRIL 2026

Le treize avril deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Laurette BOTTA, Maire.

Présents : BOTTA Laurette - JARRIN Mattéo - FAVRE MARTINOZ Maryline - MASSA Laurent - HAIN Patricia - TCHERKASSOF Anna - L'HERITIER Christophe - CHAVAND Christelle - SAVALLE Mathias - TIRARD Thomas - PASQUIER Billy - CARDOSO OLIVEIRA Amandine - LOCATELLI Juliette

Absents excusés : BARRIER Pierre - CHARDON Aurélie

Secrétaire de séance : CHAVAND Christelle

ORDRE DU JOUR :

- Admissions en non-valeur
- Commission Communauté de Communes Coeur de Chartreuse
- Election d'un représentant chargé de participer aux collèges électoraux du SDES
- Questions diverses

La séance est ouverte à 19h34

➤ **Validation du PV du conseil du 21 mars 2026**

Une abstention, 13 pour

➤ **Désignation d'un secrétaire de séance**

➤ **Admissions en non-valeur**

Mme le marie rappelle à l'Assemblée la délibération n°25/2026 du 21 mars 2026 ayant pour objet les délégations consenties au maire par le conseil municipal.

Elle explique le point n° 30° D'admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable **d'un montant inférieur à un seuil fixé par délibération du conseil municipal**, qui ne peut être supérieur à un seuil fixé par décret. Ce même décret précise les modalités suivant lesquelles le maire rend compte au conseil municipal de l'exercice de cette délégation.

Le décret fixant son seuil à 200 € max, elle demande au conseil municipal de se prononcer sur le montant de créances que le maire peut admettre en non-valeur.

Après délibération, le conseil municipal décide à 14 pour, 0 contre et 0 abstentions, de fixer le seuil à 200 €

➤ **Commission Communauté de Communes Coeur de Chartreuse**

- Agriculture, forêts: Pierre Barrier,
- Mobilité, transition environnement : Billy Pasquier, Thomas Tirard
- Economie : Juliette Locatelli
- Jeunesse : Patricia Hain
- Petite enfance : Cardoso Oliveira Amandine
- Tourisme : Mathias Savalle
- Urbanisme : Laurent Massa
- Déchets et Spanc : Matteo Jarrin

➤ **Election d'un représentant chargé de participer aux collèges électoraux du SDES**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de l'article L5711-1 ;

Vu la délibération n°CS 4-3-2025 en date du 5 novembre 2025 par laquelle le comité syndical du Syndicat

Départemental d'Énergies de la Savoie (SDES73) a accepté à l'unanimité la modification des statuts du syndicat

Vu les statuts du Syndicat départemental d'Énergie de la Savoie qui devraient être publiés par arrêté préfectoral début 2026 ;

Considérant que le SDES, lors de la réunion du comité syndical du 5 novembre 2025, a approuvé une modification statutaire qui a modifié la procédure de désignation des représentants des collectivités au sein de ses instances ;

Considérant qu'il convient d'élire, conformément à l'article 22 des statuts du SDES, un délégué qui participera aux élections organisées au sein de chacun des collèges pour élire, en leur sein, les délégués siégeant au comité syndical du SDES ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal de procéder à l'élection.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal élisent Madame Laurette Botta en tant que déléguée pour siéger au sein du collège électoral du SDES.

➤ **Questions diverses**

- Mise en place du syndicat de fontaine froide. Visite de la source de l'échaillon jusqu'au captage le 30 mai à 14h au bassin du pont romain
- La commune est sur la source de l'Argenette qui alimente le village avec la source de Carraz, source gravitaire. Le département a participé à un forage et une étude pour une nouvelle source avec 5000 équivalant habitants, avec enquête publique terminée le 06 mars, avis favorable. Visite des châteaux d'eau à prévoir.
- 2 Bâches à incendie installées à Gerbaix subventionnées à 47 %.
- Gilbert Guigue nous propose une visite du musée savoisien, des pièces découvertes sur notre site préhistorique sont exposées dans un lieu dédié.
- Tous les ans, la ComCom organise des chantiers jeunes (avec la commission jeunesse) de fin juin à août. Petits travaux dans les communes, proposition de nettoyage du cimetière, des bassins, des panneaux de signalisation et balayage d'une voie.
- Point sur les grottes : site historique des grottes, projet de requalification du parcours des grottes : projet d'extension de la terrasse, parking et toilettes extérieures : Appel à projets auquel 3 entreprises ont répondu.
- Azil et Magda, refonte du parcours ludique, le jeu est opérationnel. Les livrets définitifs arrivent dans 15 jours
- Publication de la phase suivante ce mercredi : réaménagement de l'intérieur. Amandine et un comité scientifique ont travaillé sur les panneaux qui seront disposés tout au long de la voie sarde et sur les contenus du nouvel espace intérieur.
- Dates des commissions communales.
- Brgm : étude sur l'impact des coupures de routes.
- Cspg Centre social des pays du Guiers : appel à candidature pour siéger, assemblée générale le 23 avril à 18h.
- Le Sivos (syndicat intercommunal à vocation scolaire), 6 communes ont l'école du menuet comme école de secteur : mise en place du bureau, la présidente Angélique Vial et Vice-présidente Myriam Cattaneo. Projet de re végétalisation, budget, 22 élèves de St Christophe pour une somme de 29000 euros (13% des frais de l'école : cantine, atsem, accueil des enfants, classe Ulys). Perte démographique. Convention également avec l'école de St Bruno à Entre deux Guiers.
- Le SIERS (syndicat intercommunal social = collecteur pour le cias) regroupe 11 communes (anciennes communes du canton). Le siers porte le CIAS (personnes âgées) Projet important, statuts vont être revus. Présidente Myriam VP Denis Robert. Pilotage des statuts en lien avec Agate. Stabilisation de l'équipe cadre. Recherche à se rapprocher d'autres structures pour mutualiser l'administratif.
- Siam (syndicat intercommunal du moulin neuf) : assainissement. Raphaël Maisonnier élu président, Coralie Berrux vp, Pierre Fayard vp. Vote des indemnités des présidents et vp.

La séance est levée à 21h30

Lu et approuvé en séance du 04 mai 2026.

Le Maire, Laurette BOTTA :

La secrétaire de séance, Christelle CHAVAND :

